

## REGLEMENT FINANCIER - ANNEE 2026-2027

Contribution des familles	Ecole	Collège
	1 320,00 €	1 720,00 €

Demi-pension (montant forfaitaire)	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Ecole	1 340,00 €	1 072,00 €	804,00 €	536,00 €	268,00 €
Collège		1 272,00 €	954,00 €	636,00 €	318,00 €

MERCREDI	
Garderie maternelles	220,00 €
Garderie élémentaire	276,00 €
Repas maternelles	268,00 €
Repas élémentaire	268,00 €

Le calcul du forfait demi-pension tient compte : des voyages, des sorties occasionnelles, stages, calendrier des examens, calendrier pédagogique de l'établissement

Etude et garderie du soir		
Ecole	3 ou 4 jours	550,00 €
	1 ou 2 jours	275,00 €

Ticket exceptionnel	P.U.
Ecole : repas (lundi, mardi, jeudi ou vendredi)	10,25 €
Ecole : repas (mercredi)	14,50 €
Ecole : garderie/étude (lundi, mardi, jeudi ou vendredi)	10,20 €
Ecole : garderie (mercredi)	17,00 €
Collège	12,30 €

### Inscription nouvel élève dans le groupe scolaire Notre Dame de Lourdes

300 € réglés lors de l'inscription par école directe (50 € de frais de dossier qui restent acquis à l'école et 250 € d'acompte déduits de la facture annuelle).

En cas de dédit, sauf circonstance exceptionnelle, cet acompte ne sera pas remboursé.

### Réinscription d'un élève scolarisé dans le groupe scolaire Notre Dame de Lourdes

250 € déduits de la facture annuelle. La réinscription n'est effective qu'à réception de la totalité du paiement dans les délais demandés. Il ne sera remboursé qu'en cas de déménagement au vu d'un justificatif.

### Réduction

50% sur la contribution des familles à partir du 3<sup>ème</sup> enfant au-delà.

## REGLEMENT FINANCIER - ANNEE 2026-2027

### CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte par le forfait municipal (école) ou d'externat (collège).

Cette contribution ne prend pas en compte les voyages scolaires, les sorties de classes, les projets pédagogiques spécifiques, les temps forts liés à la pastorale, les manuels supplémentaires, etc ... susceptibles d'être proposés durant l'année.

En cas de départ de l'élève en cours d'année, il sera retenu 10% de la contribution familiale du trimestre en cours.

### COTISATION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE

Une cotisation volontaire de solidarité vous sera proposée et incluse sur la facturation annuelle.

Cette cotisation sera affectée aux familles qui rencontrent des difficultés financières. Celle-ci s'élève à 35 € par enfant.

Nous vous communiquerons à la rentrée les modalités de souscription avec un retour au plus tard le 11 septembre.

### COTISATION APEL

L'Association des parents d'élèves a le rôle fondamental de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'Etablissement. Une partie de cette cotisation est reversée à l'UNAPEL et inclut l'abonnement à la revue « Famille et Education ».

Nous vous communiquerons à la rentrée les modalités de souscription avec un retour au plus tard le 11 septembre.

### GARDERIE ET ETUDE

L'inscription est annuelle et se fait sur la fiche de renseignement en début d'année. **Elle est forfaitaire et ne donne lieu à aucun remboursement.** Il est possible de s'inscrire exceptionnellement à la garderie.

### DEMI-PENSION

L'inscription à la demi-pension est annuelle et se fait sur Ecole Directe en début d'année scolaire.

La régularisation des repas non-pris s'effectuera en fin d'année scolaire pour la seule raison suivante : maladie avec certificat médical supérieur à 2 semaines consécutives.

Il est possible de déjeuner exceptionnellement à la cantine. (Cf grille tarifaire)

**Pour l'étude ou la demi-pension : aucun changement ne pourra se faire en cours d'année.**

En cas de difficulté particulière, une demande écrite circonstanciée devra être adressée aux chefs d'établissement.

Tous les élèves qui resteront occasionnellement à la cantine ou à l'étude devront être munis d'un ticket.

Ces tickets sont en vente au bureau de la comptabilité uniquement les matins de 8h30 à 9H00 et donnés à l'élève.

### MODALITES DE REGLEMENT

**L'établissement fera son possible pour soutenir les familles en difficultés lorsque celles-ci en feront la demande.**

**De plus nous encourageons les familles à constituer des dossiers de bourses dès le début de l'année (se rapprocher du secrétariat).**

**La facturation est annuelle et apparaîtra sur Ecole Directe** début octobre. Le règlement se fera :

- Par prélèvement automatique mensuel sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin.
- Par Carte Bleue sur le site Ecole Directe
- Par virement (IBAN : FR54 3000 2004 7000 0000 1050 T85 / BIC : CRLYFRPP)
- Exceptionnellement par chèque à l'ordre de l'OGEC NDL **en début d'année**. La totalité de la facture doit être réglée **dès réception** en 1, 3 ou 6 chèques **daté(s) du jour de l'émission**.
- La législation en vigueur impose :
  - **que les paiements en espèces soient limités à 1000 € par facture.**
  - **que le nom du tiré pour les paiements par chèque soit en lien avec la famille de l'élève**

**Le mode de règlement par prélèvement automatique est préconisé** car il facilite le traitement administratif et financier.

#### Impayés

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront imputés aux familles (actuellement 20,00 €).

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées



APEL NDL - Paris 20<sup>e</sup>

# **Bienvenue aux familles**

## **Année scolaire 2026-2027**

# Mot de bienvenue

Chers parents,

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire et sommes heureux de vous accueillir ou vous retrouver au sein de la communauté éducative de l'établissement Notre-Dame de Lourdes. L'APEL NDL est l'association de parents d'élèves qui agit chaque jour aux côtés de l'équipe pédagogique et des familles pour contribuer au bien-être des enfants, représenter

les parents et faire vivre l'établissement.

En tant que parents, vous pouvez vous impliquer à votre mesure pour permettre à l'association d'assurer pleinement son rôle. Ensemble, faisons de cette année une belle aventure pour nos enfants.

Bien à vous,

Le bureau de l'APEL NDL

# Qui sommes-nous ?

L'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre), c'est :

- Un relais entre les familles et l'établissement
- Un soutien aux projets pédagogiques (voyages, sorties, achats de matériel)
- Une voix au sein du Conseil d'Établissement
- L'organisation d'événements festifs et solidaires
- Des parents bénévoles, disponibles et à l'écoute



## Représentation

Nous représentons toutes les familles au sein de l'école



## Lien

Nous créons du lien entre les parents.



## Écoute

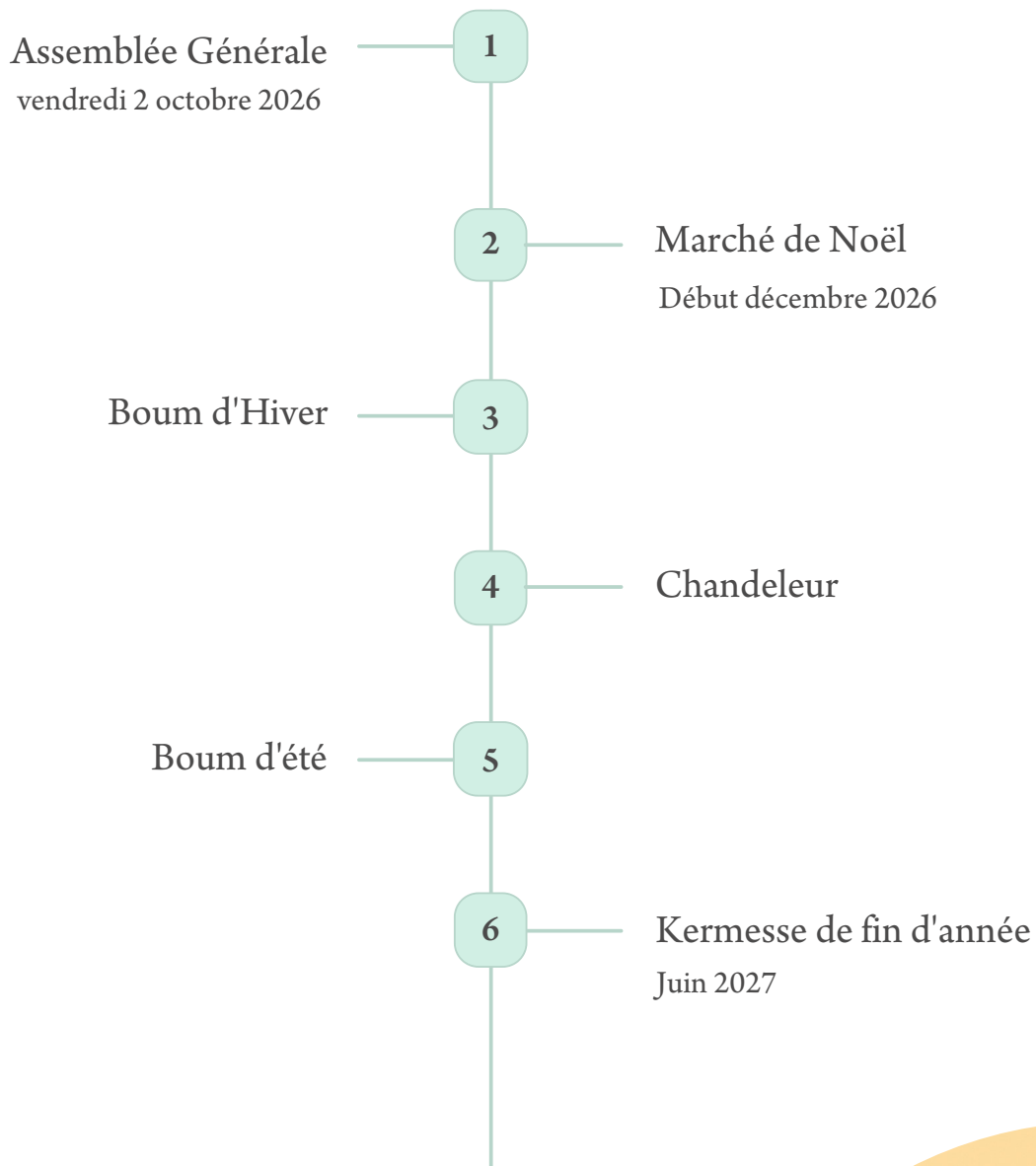
Nous sommes là pour porter vos idées, vos questions, vos besoins.



*Informations : Adhérent de fait à l'APEL, vous recevrez nos newsletters. Il vous sera toutefois possible de vous désinscrire. Les données collectées ne sont utilisées que pour les besoins internes à l'établissement et à notre association et ne sont en aucune manière transmises ou revendues pour une quelconque démarche publicitaire ou commerciale.*

# Événements clés & dates à retenir

Événements prévus pour l'année 2026-2027 :



## Café des parents:

Moments conviviaux d'échange entre parents autour de thématiques liées à la vie scolaire, éducative et familiale.

Les dates seront communiquées au cours de l'année. sur les affichages APEL, par mail et par les parents relais.



# Équipe du Conseil d'Administration de l'APEL NDL & Contact

. Le bureau 2026-2027 :

## Président

Axel Tasciyan

## Vice-présidente école

Ruth Pierre

## Vice-président collège

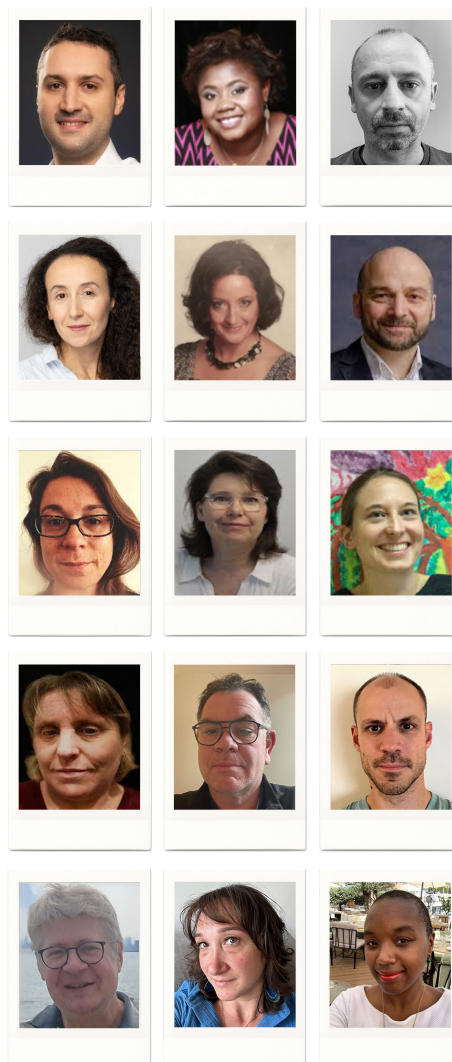
Alexandre Very

## Trésorière

Françoise Groussard

## Secrétaire

Abdia Touahria-Gaillard



## Membres actifs :

Samuel - Christophe

Frédéric -Blandine

Laurence - Priscillia

Isabelle - Timéa

Charly - Sylvanie

Lydia - Rodolphe

## Contactez-nous :

Mail : [apel.ndl.paris20@gmail.com](mailto:apel.ndl.paris20@gmail.com)

Boîte aux lettres : située à l'entrée de l'école

Présence : Venir aux réunions

Événements : à consulter sur le panneau  
APEL à l'entrée au 16 rue Taclet

# Notre action en 2026

Retour sur les actions et moments forts de l'année scolaire 2025-2026.

## Café des parents

Des moments d'échange conviviaux entre parents autour de thématiques liées à la vie scolaire, éducative et familiale.

## Solidarité aux familles

Des actions concrètes de soutien aux familles de l'établissement dans le besoin, fidèles à l'esprit de notre association.

## Kermesse

Une fête de fin d'année conviviale et colorée, organisée avec l'implication de nombreux parents bénévoles.

## Chandeleur

Un goûter partagé autour de la tradition des crêpes, moment de lien et de douceur pour toute la communauté.

## Marché de Noël & spectacles de théâtre

Un marché festif animé par les familles, accompagné de représentations théâtrales portées par les élèves.

## Classe mobile (PC)

(en cours de validation) En partenariat avec l'école et l'APEL de Paris, co-investissement pour l'acquisition d'une classe mobile d'ordinateurs portables au bénéfice des élèves.

## Boum des collégiens

Une soirée festive dédiée aux collégiens, organisée et encadrée par les parents de l'APEL.

## Visite du Sacré-Cœur avec le Père Xavier

Une sortie spirituelle et culturelle à la Basilique du Sacré-Cœur, en compagnie du Père Xavier.

## Comment ça marche ?

*À Notre-Dame de Lourdes, tous les parents sont adhérents de l'APEL — pas seulement le bureau ou le conseil d'administration. L'association, c'est vous.*

*Nul besoin de siéger dans une instance pour s'impliquer. Quelques heures dans l'année suffisent à faire vivre l'établissement : tenir un stand, accueillir lors d'un événement, aider à la logistique, proposer une idée...*

*Chaque geste compte. C'est ensemble, parents et équipe éducative, que nous construisons une école vivante et chaleureuse pour nos enfants.*

# Et si vous faisiez partie de l'aventure ?

Il y a mille façons de s'impliquer dans la vie scolaire de votre enfant.

Chacun peut contribuer à son rythme.

## Un peu

Participez aux événements (Marché de Noël, Kermesse, Boum, etc). Ces coups de main ponctuels nous sont d'une grande aide.

## Passionément

Rejoignez le bureau de l'association  
Participer aux décisions, co-organiser les événements, proposer de nouveaux projets, faire vivre l'Apel tout au long de l'année.

## Beaucoup

Devenez Parent Correspondant !  
Être un contact privilégié pour une classe, faire le lien entre les familles et l'Apel.

## Envie de nous rejoindre ?

Scannez le QR Code ou rendez-vous sur le lien ci-dessous pour découvrir les différentes possibilités et remplir le formulaire qui vous correspond.



<https://bit.ly/apel-ndl-75020>



# ATELIERS D'ANGLAIS sur temps périscolaire



Pour l'année scolaire 2026/2027, l'école de votre enfant, vous propose des ateliers ludiques 100 % en anglais sur le temps périscolaire, en partenariat avec Language Connexion.

## Objectifs

- Développer l'aisance des élèves à l'oral
- Acquisition de structures simples
- Mémorisation de vocabulaire et d'expressions courantes
- Découverte de la culture anglophone



## Au programme

Jeux, chansons, mise en scène de saynètes et contes, réalisation de posters...  
Des activités toujours plus variées dans la langue de Shakespeare !



Forfait de 28 séances de  
30 minutes  
pour les MS/GS  
le jeudi de 16h45 à 17h15  
204 €

45 minutes  
pour les CP/CE1  
le jeudi de 17h15 à 18h  
274 €

60 minutes  
pour les CE2/CM1/CM2  
le vendredi de 17h à 18h  
304 €

## Pour vous inscrire

LES PLACES SONT  
LIMITÉES (ENTRE 8 ET 13  
ENFANTS/GROUPE)

### ETAPE 1 : Pré-inscription\* sur notre site internet

• Accédez au formulaire en ligne  
<https://login.ogust.app/input/031902/form.inscription.php>

• Saisissez le code suivant (en fonction de la classe de votre enfant en 2026/2027) :

Classe MS/GS :  
1568487783

Classe CP/CE1 :  
1568488316

Classe CE2/CM :  
1568488435

### ETAPE 2 : Paiement

- o Option 1 : Par carte bancaire
- o Option 2 : En 1 ou 3 chèque(s) à l'ordre de Language Connexion à envoyer à Language Connexion, 10 rue de l'est, 92100 Boulogne Billancourt.



A COMPLÉTER AVANT LE  
30 JUIN 2026

\* Nous vous confirmerons l'inscription définitive de votre enfant par email à la rentrée.  
Les groupes pourront être réorganisés en fonction du nombre d'élèves, des profils et niveaux des enfants en accord avec l'établissement.  
Une fois, les ateliers commencés, aucune désinscription ne pourra être accordée.

# Actualité et Culture générale

## Atelier périscolaire par Olivier de Pins



- Tous les **mardis**, de **17H à 18h**. (1er cours : le 15/09)
- Pour les **CM1 et CM2**.

### Objectifs :

- Montrer que l'on peut **apprendre en s'amusant**.
- Donner des **repères essentiels** pour comprendre le passé et le monde actuel.
- Développer l'**esprit critique**, en questionnant les sources.
- Travailler l'expression orale et la méthodologie.

### Déroulé :

Quiz au début, avant d'approfondir un sujet nouveau à chaque séance, souvent en lien avec l'actualité. Participation de chacun, dans une ambiance bienveillante. Un document à compléter permet d'en discuter à la maison. Le travail respecte une neutralité politique et religieuse.

**Exemples de sujets :** Intelligence artificielle, Trésors célèbres, Classiques du cinéma, Guerre en Iran, Animaux de Légende, Dangers des réseaux Sociaux, Japon et manga...

**L'intervenant :** J'ai été journaliste pour plusieurs médias, dont La Croix et Reuters, ainsi qu'en presse jeunesse. Je suis professeur des écoles à Paris depuis 10 ans et j'anime ces ateliers depuis 2019. Plus d'infos : ateliersetincelles.fr

**Tarif :** 110 € par trimestre, soit 9€ par atelier. Cours d'essai possible. Règlement par virement, en 1 ou 3 fois (dans ce cas, 110 € en septembre, janvier et avril). RIB donné après l'inscription.

**Inscription** (du 22/6 au 6/9): par mail à [odepinspro@gmail.com](mailto:odepinspro@gmail.com) en précisant prénom et classe de votre enfant, et vos coordonnées. (25 élèves maximum)

### Deux exemples :

Ces trois journaux présentent Trump de manière positive, neutre ou négative ?

Le Figaro 😊 😐 😞  
la Croix 😊 😐 😞  
L'Humanité 😊 😐 😞



#### Six points à retenir

1. Pour bien s'informer, il faut déjà aller voir des vrais médias, avec des vrais journalistes qui y travaillent. Entoure les médias

### Guerre en Ukraine

Qui a attaqué en 1er ? \_\_\_\_\_  
Quand ? \_\_\_\_\_

#### Pourquoi ?

1. La Russie a notamment peur que l'Ukraine rentre dans un "club" qui s'appelle l'\_\_\_\_\_.

Dans ce "club", il y a les pays d'Europe et les Etats-Unis, ils se protègent les uns les autres.



2. Autre raison : autrefois, l'Ukraine faisait partie de \_\_\_\_\_



L'École **Notre Dame de Lourdes** a construit un partenariat avec le Théâtre de la Clarté et ce afin de proposer 46 places de cours de théâtre aux élèves dans les locaux de l'établissement.

#### JOURS ET HORAIRES

Les ateliers périscolaires auront lieu le jeudi de 16h45 à 18h15 pour les élèves du CM1 au CM2 et le vendredi de 16h45 à 18h15 pour les élèves du CP au CE2.

Les dates du 1er atelier seront : le jeudi 24 septembre 2026 et le vendredi 25 septembre 2026.

#### TARIF

Le coût annuel de l'atelier est de 330 €.

#### OBJECTIFS

- Donner goût au jeu théâtral, à l'expérimentation collective et personnelle.
- Favoriser l'écoute, la maîtrise de l'espace, du corps et de la voix.
- Favoriser l'épanouissement des élèves, leur autonomie et la création d'esprit de troupe.
- Participer au développement de l'imaginaire et de la confiance en soi.
- Se présenter devant un public.
- Favoriser la maîtrise des émotions.
- Éveiller à la culture théâtrale.
- Trouver sa place dans le groupe classe, apprendre à vivre ensemble.
- Savoir respecter des consignes.
- Développer sa capacité de concentration, d'attention et d'écoute.
- Apprendre à s'exprimer à l'oral et enrichir son vocabulaire.
- Associer les notions d'effort et de travail à celles de plaisir et d'intérêt.
- Devenir autonome et développer sa créativité et sa mémoire.

La fin de l'année sera concrétisée par la présentation d'un spectacle.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font désormais et exclusivement en ligne via la plateforme mise à disposition par le Théâtre de la Clarté. A cette fin, vous y trouverez les informations requises concernant les tarifs, ainsi que la démarche à suivre.

Afin d'accéder à cette plateforme d'inscription, le lien est le suivant :

<https://www.tdlcinscription.com/formulaire-inscription-ecole.html/11125/3/788>



Scannez ce QR code pour accéder au formulaire.



## **ATELIERS PERI-SCOLAIRES 2026-2027**

Madame, Monsieur,

Voici les modalités qui vous permettront d'inscrire vos enfants aux différentes activités proposées.

Vous trouverez, ci-joint :

- une présentation des différents ateliers et des horaires.
- un QR code vous permettant de transmettre 3 vœux.

Pour que tout se déroule dans les meilleures conditions, nous vous confirmons les quelques principes de base de notre fonctionnement :

1. chaque élève pourra participer à un atelier en fonction des places disponibles ; le nombre de places étant limité, vous pouvez indiquer 3 choix dans l'ordre de vos préférences.
2. l'inscription sera définitive, valable pour toute l'année scolaire et ne sera validée qu'après paiement lorsque nous vous aurons fait parvenir la ou les validations de vos vœux.

**Vous pouvez vous pré inscrire en numérisant le QR code ci-dessous avant le 6 septembre 2026.**


**Si vous soumettez plusieurs questionnaires, seul le dernier sera pris en compte.**



## Présentation des ATELIERS

ATELIERS/Tarifs	JOURS / HORAIRES	CLASSES
<p style="text-align: center;"><b>Jeu d'échecs</b></p> <p>330€ ou 110-110-110€</p> <p>Ordre : Paris top chess club</p>	<p>Lundi 12h15 à 13h</p> <p>Mardi 12h15 à 13h</p> <p>Jeudi 12h15 à 13h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 14 septembre</p>	<p>CP- CE1</p> <p>CE2- CM1</p> <p>CM1 – CM2</p>
<p style="text-align: center;"><b>Chinois</b></p> <p>250€ ou 125 et 125 €</p> <p>Ordre : ACEFEC</p>	<p>Mardi et Jeudi 12h15 à 13h00</p> <p>Début de l'atelier semaine du 14 septembre</p>	<p>CE1 - CE2- CM1 - CM2</p> <p>(école et collège)</p>
<p style="text-align: center;"><b>Atelier violon</b></p> <p>330€ ou 110-110-110€</p> <p>Ordre : TKITA</p>	<p>Mardi 17h45 à 18h45 violonistes confirmés</p> <p>Jeudi 16h45 – 17h45 violonistes débutants</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>A partir du CP</p> <p>Confirmés (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année)</p> <p>Débutants (1<sup>ère</sup> année)</p>
<p style="text-align: center;"><b>Musique et conte</b></p> <p>330€ ou 110-110-110€</p> <p>Ordre : TKITA</p>	<p>Mardi 16h50 à 17h45</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>MS - GS 12 places</p>
<p style="text-align: center;"><b>Impro Théâtre</b></p> <p>330€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Lundi de 17h à 18h</p> <p>Mardi de 17h à 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CE2 – CM1 – CM2 20 places</p> <p>CP – CE1 - CE2 20 places</p>
<p style="text-align: center;"><b>Atelier éveil corporel/danse</b></p> <p>330€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Jeudi 17h à 18h</p> <p>Mardi 16h45 à 17h45</p> <p>Vendredi 16h 45– 17h45</p> <p>Début de l'atelier semaine du 22 septembre</p>	<p>CP- CE1 12 places</p> <p>PS 12 places</p> <p>MS-GS 12 places</p>
<p style="text-align: center;"><b>Atelier broderie</b></p> <p>Avec C. Capdequi</p> <p>250€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Vendredi 12h – 13h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CM1 – CM2</p> <p>12 élèves</p>

<p><b>Atelier Danse</b></p> <p>Avec E. Lagarde</p> <p>250€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Lundi 17h – 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CM1 – CM2</p> <p>15 élèves</p>
<p><b>Atelier Langue des signes</b></p> <p>Avec Lucie LU</p> <p>250€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Jeudi 17h – 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CP-CE1- CE2</p> <p>15 élèves</p>
<p><b>Atelier Arts Plastiques</b></p> <p>Avec M-A. Moreau</p> <p>250€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Lundi 12h - 13h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CE2 - CM1</p> <p>12 élèves</p>
<p><b>Atelier Jeux de société</b></p> <p>Avec C-C Cluet</p> <p>250€</p> <p>Atelier OGEC (sur facture)</p>	<p>Vendredi 12h – 13h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CE1 – CE2</p> <p>12 élèves</p>

 <p><b>Concernant les ateliers suivants, vous devez vous inscrire directement auprès des organismes comme indiqué dans les documents joints.</b></p>		
<p><b>Atelier d'anglais</b></p> <p>204€</p> <p>Inscription Language Connexion</p>	<p>Le jeudi de 16h45 à 17h15</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>MS – GS</p> <p>14 places</p>
<p><b>Atelier d'anglais</b></p> <p>274€</p> <p>Inscription Language Connexion</p>	<p>Le jeudi de 17h15 à 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CP – CE1</p> <p>14 places</p>
<p><b>Atelier d'anglais</b></p> <p>304€</p> <p>Inscription Language Connexion</p>	<p>Le vendredi de 17h à 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CE2 – CM1 – CM2</p> <p>14 places</p>

<p>Atelier Culture Générale</p> <p>330€</p> <p>Inscription Olivier de Pins / Etincelles</p>	<p>Le Mardi 17h – 18h</p> <p>Début de l'atelier semaine du 14 septembre</p>	<p>CM1 – CM2</p>
<p>Théâtre</p> <p>330€</p> <p>Inscription Théâtre de la clarté</p>	<p>Vendredi de 16h45 à 18h15</p> <p>Jedi de 16h45 à 18h15</p> <p>Début de l'atelier semaine du 21 septembre</p>	<p>CP – CE1- CE2 20 places</p> <p>CM1- CM2 20 places</p>

## CALENDRIER 2026 - 2027

- **Vacances scolaires :**

**Toussaint** : Du jeudi 15 octobre soir au lundi 2 novembre matin

**Noel** : Du vendredi 18 décembre soir au lundi 4 janvier matin

**Hiver** : Du vendredi 5 février soir au lundi 22 février matin

**Printemps** : Du vendredi 2 avril soir au lundi 19 avril matin

**Vacances d'Été** : Vendredi 2 juillet au soir

**ATTENTION** : Le vendredi 16 octobre est la journée pédagogique de la communauté éducative (pas de classe, pas de garderie).

**Jours fériés/ non travaillés** : mercredi 11 novembre (pas de garderie), lundi 29 mars (lundi de Pâques), jeudi 6 et vendredi 7 mai (pont de l'Ascension), lundi 25 mai (lundi de pentecôte).

- **Calendrier Pastoral :**

**Messe de rentrée** : Jeudi 10 septembre à 18h15

**Célébration de l'Avent, autour de la crèche** : Mardi 1er décembre

**Célébration de l'Épiphanie** : Jeudi 7 janvier

**Fête de Notre-Dame de Lourdes** : Jeudi 4 février

**Entrée en Carême** : Mardi 23 février

**Bol de riz et chemin de croix** : Vendredi 26 mars

**Célébration de Pâques** : Mardi 30 mars

**Premières communions** : Dimanche 30 mai en l'église Notre Dame de Lourdes à 10h30

**Baptêmes** : Dimanche 6 juin en l'église Notre Dame de Lourdes à 10h30

**Messe de fin d'année** : Mardi 22 juin à 18h15

- **Dates à retenir :**

**Photos de classes et individuelles** : Mardi 15 septembre

**Marché de Noël** : Samedi 12 décembre

**Journée « Pull de Noël »** : Vendredi 18 décembre

**Carnaval** : Jeudi 4 mars

**Journée de l'élégance** : Lundi 31 Mai

**Spectacle de l'école** : Vendredi 25 juin 2027 à partir de 18h30

**Kermesse** : date à venir

- **Réunions de rentrée parents**

**PS et MS**: le lundi 7 septembre à 18h

**GS** : le jeudi 3 septembre à 18h

**CP 1 et CP 2** : le mardi 15 septembre à 18h

**CE1 1 et CE1 2** : le lundi 7 septembre à 18h

**CE2 1 et CE2 2** : le mardi 8 septembre à 18h

**CM1 1 et CM1 2** : le jeudi 3 septembre à 18h

**CM2 1 et CM2 2** : le mardi 8 septembre à 18h

**CM2-6<sup>ème</sup>** : Jeudi 24 septembre 18h : réunion pour les familles de CM2 avec Mme Amestoy, cheffe d'établissement du collège.

## Rentrée septembre 2026

### **MATÉRIEL À FOURNIR PAR LES PARENTS DES ÉLÈVES DE CE2**

#### ➔ **1 trousse pratique contenant :**

- 2 stylos à plume et des cartouches **d'encre bleue effaçable** s'entraîner pendant les vacances à écrire avec et à changer la cartouche.
- 4 rollers **Pilot V Ball pointe 0.7**: 1 noir, 1 bleu, 1 rouge, 1 vert
- 4 crayons noirs **STAEDTLER HB2**
- 1 taille crayon avec **réservoir et 2 trous (1 gros et 1 petit)**
- 1 gomme blanche **STAEDTLER**
- 6 sticks de colle **grand format (UHU)**
- 4 surligneurs (1 jaune, 1 bleu, 1 rose et 1 vert)

#### ➔ **1 trousse pratique contenant :**

- des crayons de couleurs assorties
- des feutres pointes fines
- des feutres pointes moyennes
- des gros feutres
- 1 lutin 30 vues
- 1 équerre
- 1 compas simple et fonctionnel **avec crayon** (pas de mines)
- 1 règle plate transparente de 30 cm **en plastique rigide** uniquement (pas en fer).
- 1 paire de ciseaux de **bonne qualité**
- 2 chemises 3 rabats à élastiques en polypropylène (1 rouge, 1 bleue)
- 1 ardoise Velleda + 2 feutres effaçables grosse pointe + 1 chiffon propre
- 1 gros rouleau de Sopalin
- 1 pochette CANSON BLANC 24x32 gros grain.
- 1 pochette CANSON COULEURS VIVES 24x32 160g.

*Prévoir l'achat de livres de littérature sur l'année.*

*Achetez du matériel simple, pas de gadgets.*

*N'oubliez pas de renouveler le matériel en cours d'année.*

*Prévoir d'autre matériel à la rentrée selon l'enseignante*

***Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être  
marquées au nom de l'enfant.***

*LISTE DES LIVRES ET FICHIERS*  
**POUR LES ÉLÈVES ENTRANT EN CE2**

- BLED CE2 parution  
Programmes 2018 Hachette Education  
ISBN 9 782 017 115 663
  
- CLR 900 exercices et problèmes Edition 2010  
Programmes 2008 Hachette Education  
ISBN 9 782 011 175 298

**Important : Merci de respecter l'édition demandée pour que la pagination soit la même pour tous les enfants.**

*Rentrée septembre 2026*

**MATÉRIEL À FOURNIR PAR LES PARENTS  
DES ÉLÈVES DE CE1**

- 1 Dictionnaire Larousse Junior nouvelle édition CE/CM  
ISBN 9782036019416
- 1 trousse de travail (stylo Frixion bleu, rouge et vert. Crayon à papier, gomme, ciseaux, colle, taille-crayons et feutre d'ardoise)
- 1 trousse avec des crayons de couleurs fins.
- 1 trousse de feutres.
- 1 agenda (1 page par jour)
- 7 colles
- 1 stylo plume
- 1 pochette de feuilles CANSON blanches et 1 pochettes de feuilles CANSON de couleur
- 3 paquets de mouchoirs
- 1 ardoise avec 1 effaceur d'ardoise.

Le reste du matériel a été commandé par les enseignantes de CE1 et sera distribué à la rentrée. Il sera facturé par la comptabilité.

**Ce matériel doit être présent dans la trousse toute l'année et vérifié régulièrement afin de le renouveler si nécessaire.**

***Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.***

**Rentrée Septembre 2026**

**Liste des livres et fichiers  
pour les élèves entrant en CM1**

- Dictionnaire « Le Petit Larousse illustré »  
ISBN 9 782 035 873 651

**Révision pour les élèves entrant en CM1**

- Les tables de multiplications (de 1 à 10)
- Le tableau de conjugaison (présent, imparfait, futur)
- La classe des nombres (unité, dizaine, centaine, classe des milles)
- Savoir additionner et soustraire

**TOURNEZ SVP...**

## **Matériel à fournir par les parents des élèves entrant en CM1**

- 1 trousse de travail.
- 1 trousse doubles compartiments pour les feutres et crayons de couleurs.
- 1 stylo plume et des cartouches bleues.
- 3 effaceurs.
- 2 Crayons de papier.
- 1 Stylo bleu, 1 stylo rouge, 1 stylo vert et 1 stylo noir (pas de stylo 4 couleurs)
- 1 taille crayon
- 1 règle plate de 20 cm qui rentre dans la trousse (15 ou 20cm)
- 1 équerre
- 1 compas solide
- 1 gomme
- 4 colles
- 1 paire de ciseaux
- Crayons de couleurs
- Feutres.
- 1 agenda (pas de cahier de texte).
- 1 ardoise Velléda + feutres effaçables fins + 1 chiffon (reprendre celle de CE2)
- 2 boîtes de mouchoirs.
- 1 blouse ou tablier ou t-shirt XL pour la peinture.

*Ce matériel est à rapporter le jour de la rentrée et stocké dans la classe.*

***Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant***

**Il pourra éventuellement vous être demandé, par l'enseignant(e),  
à la rentrée, un complément de matériel**

## Matériels à fournir par les parents des élèves entrant en CM2

- 1 trousse fourre-tout
- 1 trousse à feutres et crayons de couleurs.
- 1 règle plate transparente de 30cm (en **plastique** uniquement)
- 1 équerre
- 1 rapporteur
- 1 compas avec mines
- 1 paire de ciseaux de bonne qualité
- 2 crayons à papier noir HB2
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 gomme blanche
- 2 sticks de colle
- Stylos bleu, rouge, vert et noir (les stylos frixion sont autorisés)
- 1 stylo plume (si l'enfant sait l'utiliser) et des cartouches bleues.
- 2 effaceurs
- 4 surligneurs de couleurs différentes
- 1 paquet de feuilles de **dessin CANSON couleurs vives 24x32**
- 1 ardoise (vous pouvez garder celle de CM1) + 2 feutres effaçables (grosse pointe de préférence) + 1 chiffon propre.
- 1 calculatrice CASIO FX Junior Ecole Primaire CM1/CM2, Bleue
- 1 Bloc de feuilles simples détachables (100 feuilles) à grands carreaux.
- 2 boîtes de mouchoirs

*N'oubliez pas de renouveler le matériel en cours d'année*

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE TOUTES LES AFFAIRES DOIVENT ÊTRE  
MARQUEES AU NOM DE VOTRE ENFANT**

**Liste des manuels et fichiers  
Pour les élèves entrant en CM2**

- **Outils pour le Français CM2** (Programme 2026) Edition Magnard – Manuel élève.

ISBN : 978-2-210-51338-9

- **Outils pour les Maths CM2** (Programme 2026) Edition Magnard – Manuel élève.

ISBN : 978-2-210-51329-7

- **CLR 1000 Problèmes CM – Livre de l'élève – édition 2010**

ISBN : 978-2-01-1175-311

- **CLR 650 exercices de grammaire et de conjugaison. Hachette éducation – 2011**

ISBN : 978-2-01-117612-7

- **Dictionnaire « Le Robert Collège »** (vous pouvez garder celui de CM1)

ISBN : 9-782-321-010-722

## **Lecture de Vacances pour les élèves entrant en CM2**

Chers parents,

Afin de préparer au mieux l'entrée en CM2, il est demandé à chaque élève de lire deux ouvrages pendant les vacances.

Ces lectures ont pour objectif de développer le plaisir de lire, enrichir le vocabulaire et la compréhension, faire découvrir de nouvelles œuvres ainsi que préparer les élèves aux attentes de l'année prochaine.

Les lectures obligatoires sont :

- Mowgli, l'enfant de la jungle de Rudyard Kipling. Collection Folio Junior
- Robin des bois de Michael Morpurgo. Collection Folio Junior

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons de très belles vacances.

**Liste des livres et fichiers  
pour les élèves entrant en CP**

Le livre de la méthode **Timini** est à acheter, le mémo CP ainsi que le fichier de mathématiques et un cahier d'entraînement à l'écriture seront remis à votre enfant à la rentrée, ces manuels vous seront facturés par l'école au 1er trimestre.

**Matériel à fournir par les parents  
des élèves de CP**

**2 trousses marquées**

***Dans la trousse de travail :***

- 1 gomme blanche ordinaire
- Un crayon à papier HB (à renouveler pendant l'année)
- 1 colle en stick grand modèle de bonne qualité (pas de colle liquide) en prévoir 5 pour l'année
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (il existe des ciseaux pour gauchers)
- 1 pochette de 4 feutres effaçables pour ardoise (de préférence pointe fine) (1 réserve à la maison).
- 1 règle plate en plastique rigide de 30 cm.
- 1 ardoise effaçable avec lignes Seyes d'un côté. Prévoir un petit chiffon en tissu.
- 1 pochette de feutres.
- 1 pochette de crayons de couleur.

***Autres fournitures :***

- 1 grand cartable (pouvant contenir des cahiers 24 x 32). Pas de sac à dos ni de cartable à roulettes.
- 1 boîte de mouchoirs à apporter dès la rentrée.
- 1 boîte en plastique avec un alphabet de lettres mobiles minuscules (Mon alphabet mobile Montessori chez Nathan)

***À la maison***

- Prévoir du plastique transparent pour couvrir les livres.
- Prévoir à l'avance le renouvellement du matériel usé ou perdu tout au long de l'année (crayons, gommes, colle, feutres d'ardoise...)
- Chaque crayon, colle, ciseaux...doit être marqué au nom de l'enfant ainsi que les vêtements.

***Il pourra éventuellement vous être demandé, par l'enseignant(e), un complément de matériel. Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.***

**Rentrée Septembre 2026**

***Matériel à fournir par les parents  
des élèves de GRANDE SECTION***

- 1 Cartable dans lequel doit rentrer un cahier 17x22cm.
- 1 photo d'identité pour la classe.
- Des gobelets jetables.
- 1 boîte de mouchoirs.
- 1 petite trousse au nom de l'enfant avec :
  - 2 crayons à papier HB marqués au nom de l'enfant
  - 3 feutres effaçables pour ardoise pointes fines (feutres Velleda ou une autre marque) marqués au nom de l'enfant
  - 1 gomme (standard – pas de gomme fantaisie) marquée au nom de l'enfant
  - 1 petit chiffon marqué au nom de l'enfant
  - 1 bâton de colle
  - 1 taille crayon avec réservoir
- 1 gourde ou bouteille d'eau.
- 1 rechange (culotte/slip + pantalon + chaussettes + T-shirt) dans un sac en tissu (tote bag).
- Pour les enfants qui restent à la garderie, prévoir un goûter et une boisson (le tout dans un petit sac en toile au nom de l'enfant).
- Pour les élèves qui mangent à la cantine : une serviette avec élastique rangée dans une pochette en tissu.

***Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant***

<p><b>MATÉRIEL À FOURNIR PAR LES PARENTS DES ÉLÈVES DE MOYENNE SECTION</b></p>
--

● **Pour la classe :**

- **Un petit sac** (facile d'ouverture par l'élève) pouvant contenir le doudou et un petit cahier format 17 x 22. Il ne faut pas acheter le cahier, il sera fourni par l'école.
- **Deux photos d'identité récentes** et de bonne qualité. À apporter le jour de la rentrée.
- Une gourde pratique à remplir par l'élève (à nettoyer régulièrement).
- Deux rouleaux d'essuie-tout.
- Deux paquets de papier toilette humide.
- Deux boîtes de mouchoirs en papier.

● **Pour la cantine :**

- Une serviette de table avec un élastique, pour que les élèves puissent facilement passer la tête. **Marquer le nom et le prénom** de l'élève sur la serviette.

● **Pour la garderie :**

- Pour les enfants qui restent à la garderie, prévoir un goûter simple et une boisson, le tout dans un petit sac en toile ou une boîte. **Marquer le nom et le prénom** de l'élève à l'extérieur du sac ou de la boîte.
- Par sécurité, les sacs en plastique sont interdits.

Ce matériel doit être présent toute l'année et vérifié régulièrement  
afin de le renouveler si nécessaire.

**Nous vous rappelons que toutes les affaires, les vêtements et le matériel, doivent être  
marquées au nom de l'enfant.**

*Il pourra éventuellement vous être demandé, par l'enseignante,  
à la rentrée, un complément de matériel.*

**Rentrée septembre 2026**

**Matériel à fournir par les parents  
des élèves de PETITE SECTION**

- **1 petit cartable format A5** (facile d'ouverture par l'enfant) .
- **1 grand sac en plastique** type sac de course marqué au nom de l'enfant pour une couverture de sieste et **1 cahier A4.**
- **1 sac Tote Bag** de changes au nom de l'enfant **obligatoire.**
- **6 photos d'identité récentes.** (**A apporter absolument le jour de la rentrée.**)
- **1 gobelet en plastique dur** marqué au nom et prénom de l'enfant.

- 1 boîte de kleenex
- 1 rouleau de sopalin
- 1 paquet de lingette bébé à base d'eau (sans actif chimique)
- 1 paquet de lingettes pour les surfaces désinfectantes/antibactériennes sans javel
- 1 paquet de petites assiettes à dessert en carton + 1 de grandes

À RENOUELER À LA  
DEMANDE DE  
L'ENSEIGNANTE

- **Pour la cantine :**  
1 serviette de table en tissu (pas de plastique) avec un élastique pour que les enfants puissent facilement passer la tête. Marquer le nom et le prénom de l'enfant sur la serviette.
- **Pour la garderie :**  
Pour les enfants qui restent à la garderie, prévoir un goûter simple, le tout dans une petite trousse avec une fermeture facile d'utilisation. Marquer le nom et le prénom de l'enfant à l'extérieur. **Les chips, bonbons et yaourts en pots sont interdits.**
- **Pour le goûter :**  
Les boîtes à goûter et les biberons sont interdits (trousse ou sachet de congélation avec prénom).  
**Par sécurité, les sacs en plastique sont interdits.**
- **Pour la sieste :**  
- 1 doudou de petite taille (qui restera à l'école) la **tétine est interdite.**

***Nous vous rappelons que toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.***



# LA PREMIÈRE OFFRE E-RÉPUTATION & CYBER-HARCÈLEMENT, DÉDIÉE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

pour la protection des élèves et du personnel

Fides  
assurances



USURPATION

INJURES

BADBUZZ

CYBER-HARCÈLEMENT

E-RÉPUTATION

PIRATAGE

DROIT À L'OUBLI

DONNÉES PERSONNELLES

DROIT À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

FAKE-NEWS



## LE SAVIEZ-VOUS ?

63%

Des enfants interrogés entre 8 et 18 ans sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux.

20%

C'est le nombre de jeunes qui ont été confrontés à une atteinte de leur e-réputation

90%

Des parents souhaitent de l'aide dont 79% aimeraient un accompagnement psychologique



**NOUS CONTACTER**

[contact@fidesassurances.com](mailto:contact@fidesassurances.com)

01 47 34 89 32

## UNE SOLUTION GLOBALE INNOVANTE



### Assistance téléphonique 24h/24

En cas de d'atteinte à l'e-réputation, l'assistance évalue votre besoin et vous indique les démarches à suivre.



### Diagnostic

Les experts et juristes analysent la situation et évaluent l'atteinte à la réputation sur le web et les réseaux sociaux.



### Expertise technique

L'équipe technique se charge de l'enfouissement de l'information et désindexe le lien supprimé.



### Négociation

Le cas échéant, il y a négociation à l'amiable auprès du portail hôte ou du moteur de recherche avec mise en demeure si nécessaire.



### Accompagnement psychologique

Une prise en charge psychologique professionnelle et personnalisée est mise en place en cas de besoin.



### Compte-rendu détaillé

Le bénéficiaire reçoit un rapport complet des actions menées et des recommandations.



Être pour l'Autre  
NOTRE-DAME DE LOURDES

## Formulaire d'inscription aux mercredis

L'école propose une garderie le mercredi matin en maternelle comme en élémentaire de 9h à 12h. Il est possible de déjeuner à la cantine. Dans ce cas, la sortie s'effectuera à 13h. (*inscription à la demi-pension sur Ecole Directe et paiement intégré à la facturation annuelle OGEC NDL*)

Le nombre de places étant limité en maternelle, les élèves de moyenne et grande section seront prioritaires.

**Les inscriptions au catéchisme et aux ateliers du patronage matins et après-midis sont effectués directement à la paroisse** (cf document joint). Le déjeuner à l'école est possible. (*inscription à la demi-pension sur Ecole Directe et paiement intégré à la facturation annuelle OGEC NDL*)

**Garderie du mercredi matin : 270€ /an** (*intégré à la facturation annuelle OGEC NDL*)

***Inscription pour l'année complète.***

***Début de la garderie le mercredi 9 septembre 2026***

---

Merci de compléter et de retourner ce coupon à l'accueil de l'école au plus tard le 3 septembre 2026.

Je soussigné/e..... *inscris*

mon fils/ ma fille.....*Classe*.....

à la garderie du mercredi **pour l'année scolaire 2026/2027.**

(Si besoin, pensez à préciser l'inscription à la cantine sur Ecole Directe)

Date :

Signature :

## Rentrée 2026

### 1) Organisation de l'accueil :

CLASSE	POUR LES FAMILLES DONT LES NOMS COMMENCENT...	JOUR ET HEURE D'ACCUEIL
PS (avec un des parents)	De A à F inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 8h30 à 11h
	De G à Z inclus	Le jeudi 3 septembre de 8h30 à 11h
MS (avec un des parents)	De A à K inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h à 11h30
	De L à Z inclus	Le jeudi 3 septembre de 9h à 11h30

**Tous les élèves de PS et de MS seront accueillis le vendredi 4 septembre 2026 à 8h30. Les services de cantine et de garderie fonctionneront à compter de cette même date.**

GS (avec un des parents)	De A à L inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h30 à 11h30
	De M à Z inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 14h à 16h
CP (avec un des parents)	De A à L inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h30 à 11h30
	De M à Z inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 14h à 16h
CE1	De A à G inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h à 11h30
	De H à Z inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 14h à 16h30
CE2	De A à L inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h à 11h30
	De M à Z inclus	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 14h à 16h30

**Tous les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 retrouveront leur classe le jeudi 3 septembre 2026 à 8h30. Les services de cantine et de garderie fonctionneront dès cette date.**

CM1	Tous les élèves	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h15 à 16h30
CM2	Tous les élèves	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 9h30 à 16h30

**Pour les élèves de CM1 et de CM2: Service de cantine dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026. Etude dès le 3 septembre 2026.**

Dispositif ULIS	Tous les élèves	Le mardi 1 <sup>er</sup> septembre de 13h15 à 16h30
-----------------	-----------------	---

**Temps de rentrée dans le dispositif. Les inclusions débuteront à compter du jeudi 3 septembre 2026.**

## **2) A apporter dès le 1<sup>er</sup> jour:**

Dans un cartable :

- Les fournitures demandées par l'enseignant.
- La coopérative scolaire : premier versement de 13€ ou versement complet de 26 €. (en espèces ou en chèque à l'ordre de « OGEC NDL »)

## **3) Réunions d'information des parents.**

**Les enfants ne sont pas conviés à ces réunions. Aucun service de garderie ne sera assuré pendant leur tenue.**

**PS et MS:** le lundi 7 septembre à 18h

**GS :** le jeudi 3 septembre à 18h

**CP 1 et CP 2 :** le mardi 15 septembre à 18h

**CE1 1 et CE1 2 :** le lundi 7 septembre à 18h

**CE2 1 et CE2 2 :** mardi 8 septembre à 18h

**CM1 1 et CM1 2 :** le jeudi 3 septembre à 18h

**CM2 1 et CM2 2 :** mardi 8 septembre à 18h

**CM2-6<sup>ème</sup> :** Jeudi 24 septembre 18h : réunion pour les familles de CM2 avec Mme Amestoy, cheffe d'établissement du collège.

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons de vous proposer le tutorat du soir encadré par notre partenaire Parkours.

Ce tutorat permet aux élèves de bien avancer dans leur travail personnel (devoirs, révisions), de gagner en confiance et d'affirmer leur méthode de travail. L'objectif est de devenir autonome et de mettre en place les bonnes habitudes qui permettent de progresser.

Les élèves sont accompagnés en petits groupes de 3 à 5 par un tuteur étudiant, sélectionné et formé par Parkours. Les séances ont lieu dans une salle de l'établissement, en fin de journée, après la classe. Le tuteur accompagne les élèves dans la réalisation de leurs devoirs, les aide à s'organiser et à devenir plus autonome dans leur travail. Au primaire, lorsque les devoirs donnés par l'enseignant sont terminés, le tuteur organise un temps d'atelier plus ludique afin de renforcer les compétences des élèves.

A la fin de chaque séance, le tuteur vous envoie un SMS récapitulatif de la séance afin de vous permettre de suivre le travail de votre enfant et de prendre le relais si besoin.

Le tutorat est encadré par un coordinateur, sur place à chaque séance. Il est à votre disposition pour échanger sur le travail personnel de votre enfant. Il connaît les élèves individuellement, soutient les tuteurs et échange avec les équipes de l'établissement.

**Les inscriptions sont ouvertes sur : <https://www.parkours.fr/inscrire-mon-enfant> et le nombre de places est limité.**

Vous trouverez plus d'informations pratiques en pièce-jointe (horaires, tarifs, etc.) ainsi que les coordonnées de l'équipe Parkours qui pourra répondre à toutes vos questions.

Bien cordialement,

Marie HUERRE

Cheffe d'établissement

# Le tutorat du soir

 parkours

partenaire de **Notre Dame de Lourdes**

Des séances de 1h30,  
après les cours,  
dans les salles de l'établissement



**Élèves du CP au CM2**

**Dès le 3 septembre 2026**

Pour les élèves en difficulté et ceux qui veulent progresser, tout ce qu'il faut pour faire ses devoirs et gagner en confiance et méthode !



**Des petits groupes**  
de 3 à 5 élèves



**Des tuteurs étudiants**  
sélectionnés et formés



**1 SMS de fin de séance**  
envoyé aux parents

Les **+**  
*primaire*

Réalisation  
des devoirs

Apprentissage  
des leçons

Des séances pour  
apprendre à s'organiser

Votre interlocuteur : le **coordinateur**



Je suis tous les soirs dans l'établissement aux côtés des élèves et des tuteurs pour m'assurer que le tutorat soit le plus efficace possible. Je réponds à toutes vos questions !

**Contact** : notredamedelourdes@parkours.fr

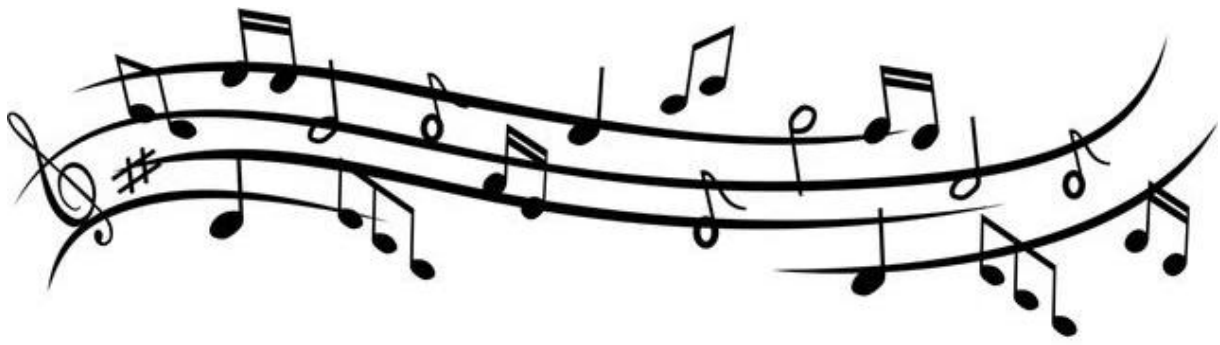
**Engagement à la période**  
de vacances à vacances

**3 soirs**  
51€/semaine

-  Jours de tutorat proposés : **lundi, mardi et jeudi**
-  Vous pouvez demander une réduction financière si vous rencontrez des difficultés

Les inscriptions  
sont ouvertes ici →

**parkours.fr**



## INSCRIPTION À L'ATELIER « CHORALE LITURGIQUE » Année 2026-2027

Mr/Mme.....

Agissant en qualité de responsable légal,

inscrit mon enfant .....Classe : .....

à l'atelier « Chorale Liturgique » dirigée par Natacha Bavoil. Les répétitions auront lieu dans les salles paroissiales situées dans la cour de l'établissement.

le vendredi de 12h00 à 13h00.

La chorale liturgique interviendra lors des messes des familles à Notre-Dame de Lourdes. J'ai bien noté qu'à cette occasion la participation de mon enfant est requise.

Signature

(précédée de la mention  
« lu et approuvé »)





Paris, le 4 juin 2026

Objet : Catéchisme et patronage 2026-2027

Chers parents,

Comme chaque année, avec le mois de juin, arrive l'heure des inscriptions aux activités périscolaires pour la rentrée. Parmi elles : le catéchisme, le patronage et l'atelier choral du vendredi (12h à 13h).

Au milieu d'une société multiculturelle, il est plus que jamais nécessaire que vos enfants puissent se positionner librement, en connaissance de cause, par rapport à la foi chrétienne et aux autres religions. C'est pourquoi, que vos enfants soient baptisés catholiques ou non, nous vous faisons cette proposition du catéchisme.

A Notre-Dame de Lourdes nous avons fait le choix du mercredi matin, ayant fait l'expérience qu'en soirée, les enfants sont fatigués et ont bien du mal à suivre un enseignement de plus. Cet enseignement, nous tenons toutefois à ce qu'il soit le moins scolaire possible. En effet, il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances mais aussi de rencontrer une personne qui nous aime.

Le catéchisme a donc lieu chaque mercredi de 9h à 10h15 pour les enfants du CP au CM2. Il comprend un temps de prière en commun tous niveaux confondus, et temps de catéchèse par niveau de classe.

Après le catéchisme, tous les enfants se retrouvent pour une heure de chant. Je crois beaucoup aux vertus du chant : maîtrise de soi, écoute de l'autre, réalisation d'une œuvre commune. L'an prochain Natacha Bavoil qui a déjà commencé en ce mois de juin, assurera cette heure de chant ainsi que l'atelier choral du vendredi. Nous profitons de son expérience de directrice musicale des petits chanteurs de Notre-Dame d'Auteuil.

Pour l'atelier du vendredi il faut une inscription spécifique. Voir coupon joint.

Après le chant, la cantine est ouverte pour ceux qui restent déjeuner.

L'après-midi, le patronage accueille sur inscription les enfants du CP au CM2 pour des activités ludiques et des loisirs créatifs. Grâce à l'inventivité de Virginie Roux, chaque semaine les enfants réalisent un projet.

Nous proposons également une semaine d'atelier pendant la première semaine des vacances de la Toussaint et des vacances de février sur un thème choisi par le diocèse. Cette année, les

**Paroisse Notre-Dame de Lourdes**

130 rue Pelleport – 75020 Paris

Téléphone : 01 40 31 61 60 – Courriel : ndlourdes75020@gmail.com – internet : [www.paroisse-ndl.fr](http://www.paroisse-ndl.fr)



thèmes retenus sont « *Le trésor dans le ciel* » pour les vacances de la Toussaint (du 19 au 23 octobre 2026) et « *Au temps des mousquetaires* » pour les vacances de février (du 8 au 12 février).

Aux côtés de Virginie, il est nécessaire qu'il y ait **au moins** un autre adulte (2 serait encore mieux), que ce soit le mercredi après-midi ou pendant les vacances. Aussi pour l'an prochain, je fais appel à chacun ou chacune d'entre vous. Comme cela se fait lors des sessions de Paray-le-Monial par exemple, et pour la plus grande joie des enfants, quand on inscrit un enfant on s'engage à donner une demi-journée. Aussi, je vous demande la même chose. Offrir une demi-journée par an le mercredi pour venir nous aider et une demie journée par semaine de vacances. Votre enfant sera heureux de votre présence, vous découvrirez ses talents et ceux de ses camarades et enfin vous permettrez un fonctionnement moins tendu de l'activité. Je remercie vivement tous les parents qui ont participé cette année.

Afin que nous puissions maintenir les mêmes propositions que l'an passé, je vous engage à remplir dès à présent la fiche de pré-inscription jointe à cette lettre.

Vous souhaitant une bonne fin d'année scolaire à tous

Père Xavier Snoëk

Pour télécharger les documents d'inscriptions :

[tract KT école 2026 2027](#)

[Dossier d'inscription au catéchisme et patronage du matin](#)

[inscription pour l'après-midi au patronage](#) – Attention le nombre de places est limité et les enfants inscrits au catéchisme sont prioritaires

[Ateliers de vacances](#) – questionnaire à retourner pour recevoir les dossiers d'inscription lorsque ceux-ci seront disponibles

**(Attention les documents sont à renvoyer par mail à l'adresse [ndlourdes75020@gmail.com](mailto:ndlourdes75020@gmail.com) ou à remettre dans la boîte aux lettres de la paroisse au 130 rue Pelleport – 75020 Paris avant le 10 juillet au plus tard).**



Être pour l'Autre  
NOTRE-DAME DE LOURDES



## /// RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE ///



« Etre pour l'Autre »

/// Septembre 2026 ///

Le règlement intérieur s'appuie sur les valeurs du projet éducatif de l'Enseignement Catholique, de l'Etablissement et repose sur des principes qui s'imposent à tous (circulaire du 9-7-2014) : « Chacun est également tenu au devoir d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré. Le respect mutuel entre adultes, et entre élèves constitue un fondement de la vie collective. »

## HORAIRES SCOLAIRES

**Du lundi au jeudi :**

**Ecole maternelle et CP : 8h15/8h30 à 11h30**

**13h00 à 16h15/16h30**

**Du CE1 au CM2 : 8h30 – 11h30**

**13h00 – 16h30**

**Le vendredi :**

**Ecole maternelle: 8h15/8h30 à 11h30**

**13h00 à 15h15/15h30**

**Ecole élémentaire : 8h30 à 11h30**

**13h00 à 15h30 ( A.P.C pour les  
élèves conviés de 15h30 à 16h30)**

**Ouverture école : 8h15** Entrée par le 113 rue Pelleport pour tous les élèves.

**Fermeture école : entre 17h45 et 18h** Sortie par le 113 rue Pelleport pour la maternelle  
**18h** par le 16 rue Taclet du CP au CM2.

Le goûter n'est pas fourni par l'école.

**La sortie de la garderie des élèves de maternelle est échelonnée au 113 rue Pelleport.**

**La sortie de l'étude du CP au CM2 au 16 rue Taclet n'est pas échelonnée.**

Aucune sortie n'est autorisée avant.

**Les enfants qui partent seuls doivent, par mesure de sécurité, être munis d'une autorisation parentale écrite.**

**Tous les élèves de l'école doivent être impérativement partis à 18h.** Nous vous rappelons que **l'école ferme ses portes à 18h15.** Merci de respecter les horaires au risque de ne plus voir votre enfant accepté à l'étude/ à la garderie.

La restauration scolaire, les études surveillées, les activités péri-scolaires ne sont pas soumises à obligation. **Une bonne tenue et un comportement discipliné y sont indispensables.** L'élève peut en être exclu sur décision du chef d'établissement en cas de non-respect du règlement.

## L'ENTREE ET LA SORTIE

Pour les élèves des classes maternelles, l'entrée et la sortie se font par le 113 rue Pelleport.

**Tous les élèves des classes élémentaires du CP au CM2 y compris les élèves de CM1 et de CM2 qui sont dans le bâtiment du 15,** rentrent par le 113 rue Pelleport et sortent par le 16 rue Taclet.

Lors des entrées et sorties, la vigilance du personnel est indispensable. Un très court échange est possible mais il est préférable de prendre RDV. Par mesure de sécurité, aucun élève n'attend sur le trottoir et nous demandons aux parents qui ont récupéré leur enfant de céder la place aux autres rapidement.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de l'établissement.

**Par mesure de sécurité, nous demandons à tous les parents de respecter le fait que les grilles doivent être fermées. Sauf urgence, l'accès à l'école ne se fera qu'aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Nous comptons sur votre compréhension et collaboration.**

## ORGANISATION DU MERCREDI

Pour les élèves de maternelle, accueil de 9h à 12h. ½ pension possible, sortie à 13h.

Pour les élèves d'élémentaire, accueil de 9h à 12h. ½ pension possible, sortie à 13h. Patronage de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes à partir de 13h30.

## VIE SCOLAIRE

Le dialogue entre parents et enseignants est indispensable.

Lorsque les parents désirent rencontrer personnellement les enseignants de leurs enfants, ils demandent un rendez-vous par écrit au moins 48 heures à l'avance sur le carnet de correspondance ou par Ecole Directe.

Les enseignants ne peuvent être appelés au téléphone sur le temps scolaire.

Chaque élève, chaque adulte doit veiller au respect de l'autre. Les propos diffamatoires et insultants pouvant blesser doivent être bannis, les règles de politesse doivent être appliquées.

**Les élèves comme leurs familles doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant, personnel ou chef d'établissement. Les adultes de l'établissement s'interdisent tout comportement, geste ou parole qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard de l'élève ou de sa famille.**

Toute sanction donnée par un adulte de l'établissement et validée par le chef d'établissement de l'école sera appliquée.

# ÉCHELLE GRADUÉE DES MESURES ÉDUCATIVES ET DISCIPLINAIRES

L'école privilégie une démarche éducative fondée sur la responsabilisation, la réparation et le dialogue. Toute mesure est proportionnée, individualisée et progressive, sauf en cas de faute grave ou de mise en danger.

Les exemples ci-dessous constituent des repères indicatifs. Selon le contexte, la fréquence ou la gravité des faits, l'établissement peut adapter le niveau de réponse éducative ou disciplinaire.

## Niveau 1 . Rappel à la règle

- Rappel verbal
- Reformulation de la règle
- Excuses orales ou écrites
- Mesure immédiate de régulation (changement de place, temps de retour au calme...)

Exemples de situations :

- Travaux non faits ou leçons non sues
  - Insultes ponctuelles
- Comportements perturbateurs mineurs

## Niveau 2 . Mesure éducative

- Mise en place d'outils de suivi éducatif.
- Travail de réflexion adapté à l'âge
- Réparation matérielle ou symbolique
- Information aux parents par l'enseignant

Exemples de situations :

- Dégradations matérielles
  - Insolence
  - Vols
  - Récidive d'insultes
- Propos discriminatoires ou sexistes
- Non-assistance à personne en danger

## Niveau 3 . Mise en garde formalisée

- Mot écrit aux parents avec copie à la direction
- Entretien enseignant / parents
- Suivi éducatif renforcé

Exemples de situations :

- Violences physiques ou verbales
- Mise en danger de soi ou d'autrui
- Faits graves ou répétés relevant du niveau 2

## Niveau 4 . Avertissement

- Entretien direction / famille / enseignant
- Contrat de comportement
- Un compte rendu écrit est conservé dans le dossier de suivi de l'élève.

Exemples de situations :

- Violences physiques ou verbales (récidive)
- Faits graves ou répétés relevant du niveau 3

## Niveau 5 . Mesure exceptionnelle

- Exclusion temporaire d'une durée maximale de 3 jours au sein de l'établissement.
- Non-réinscription pour l'année scolaire suivante.

Exemples de situations :

- Faute grave
  - Violence
- Mise en danger
- Répétition de comportements malgré les accompagnements mis en place

## ABSENCES

**Toute absence, avec son motif, doit être signalée par téléphone le jour même avant 10 heures et par écrit au retour de l'enfant sur feuille libre.**

A noter que, lorsqu'il y a certificat médical, l'enfant ne peut revenir à l'école avant la date prescrite par le médecin.

Tout changement inévitable concernant les départs de l'école ou l'absence à la garderie ou à l'étude, devra être signalé par écrit, sur feuille volante ou via Ecole Directe. Les messages transmis oralement par les enfants ne seront pas pris en considération.

**Dans l'intérêt des élèves et le respect de tous, le calendrier scolaire, communiqué en début d'année, doit être respecté.**

**Les vacances scolaires ne peuvent être ni anticipées ni prolongées. Une absence pour convenance personnelle relève de la responsabilité des parents.**

**L'Académie nous demande un signalement en cas d'absences répétées.**

# ÉCOLE MATERNELLE

L'obligation scolaire en école maternelle est effective depuis la rentrée 2019.

## PONCTUALITÉ

**La ponctualité est une condition indispensable au bon déroulement de la classe.**

Trop de retards au cours de l'année entraîneront une sanction.

L'Académie nous demande un signalement en cas de non-respect de l'obligation scolaire.

**EN CAS DE RETARD, LES PARENTS NE SONT PAS AUTORISÉS À SE RENDRE DANS LES CLASSES:**

**Tout élève en retard est confié à l'accueil du 16 rue Taclet QUELQUE SOIT LE NIVEAU DE CLASSE, DE LA PETITE SECTION AU CM2.**

## TENUE ET MATERIEL

Une tenue correcte et propre est exigée. Cette tenue reste à l'appréciation de l'établissement.

- **les tenues de sport sont réservées à l'EPS uniquement les jours de sport :** des tennis, un pantalon de survêtement ou short, un tee-shirt. (les vêtements doivent être marqués)

Les chaussures doivent être adaptées à l'âge de l'enfant : pas de talons, de semelles compensées, de tongs (risque d'entorse). **les tee-shirts doivent couvrir le ventre.**

Veiller à l'hygiène, à la propreté des cheveux (attention aux poux !)

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Dans le hall du primaire, une malle recueille les vêtements perdus. En maternelle, les écharpes sont interdites, nous vous conseillons les tours de cou.

L'école n'est pas responsable de la perte ou du vol des bijoux, montre, argent, jouets divers ou tout autre objet de valeur (les pendants d'oreilles sont interdits car ils présentent un réel danger lors des récréations ou des séances de sport).

Le chewing-gum et les bonbons sont interdits dans tout l'établissement y compris sur la cour.

Les balles en mousse sont autorisées les lundis et jeudis pendant les récréations à l'exclusion de la pause méridienne et selon les conditions météorologiques. Les cartes (type pokémon...échangeables entre les élèves) sont autorisées à **la condition que cela n'entraîne pas de conflits entre enfants**. En cas de vols, de disputes, elles seront confisquées, rendues en mains propres aux parents et interdites.

**Tout objet utilisé de façon dangereuse est interdit.**

Le téléphone portable et les jeux électroniques ne sont pas autorisés. S'ils devaient être confisqués pour règlement enfreint ils ne seraient rendus qu'aux parents de l'élève en mains propres.

Nous attirons votre attention à propos des cartables : ils sont obligatoires pour tous les élèves du CP au CM2.

**Les cartables à roulettes sont autorisés ; toutefois, nous vous précisons que les élèves, sont amenés à monter et descendre des escaliers. Ils devront donc porter leur cartable dans les escaliers et ne pas les laisser trainer.**

En maternelle, seul un petit sac à dos est demandé, cartable et grand sac à dos encombrant les couloirs et ne répondent pas au besoin.

Les trottinettes ne peuvent être entreposées à l'école.

## **SPORTS A L'ECOLE**

La piscine et les cours d'éducation physique sont obligatoires.

Les parents des élèves dispensés de sport sont priés d'en informer la direction par lettre avant la rentrée avec les pièces médicales justificatives. Tout élève dispensé, ponctuellement, de piscine est tenu d'être présent et accompagnera la classe à la piscine sans se baigner.

La confirmation des classes concernées, dates et créneaux vous sera communiquée à la rentrée.

## **LANGUES VIVANTES ETRANGERES**

Tous les élèves ont des cours d'anglais.

Du CM1 au CM2, les élèves ont des cours d'allemand **et** d'anglais.

## **SANTE - MEDICAMENTS**

Certains états pathologiques, maladies chroniques, traitements associés nécessitent que l'école soit informée et puisse, en cas d'urgence, agir vite. Cette mesure concerne essentiellement les enfants souffrant d'allergie grave et d'asthme sévère. Dans ces cas, il est nécessaire de signer un P.A.I. (Projet d'Accueil individualisé) qui précise le protocole d'intervention, les mesures d'urgence et/ou prise de médicaments, régime alimentaire... Ces P.A.I. sont signés entre l'école et le centre hospitalier qui suit l'enfant. Les familles concernées doivent faire une demande auprès de l'infirmière scolaire pour avoir le formulaire.

Nous vous rappelons que l'école n'assure ni les traitements médicaux sans ordonnance, ni les régimes alimentaires. Les élèves ne peuvent être en possession de médicaments, aérosols... pour des raisons évidentes de sécurité. Aucune dérogation ne sera accordée ; merci de voir avec le médecin traitant la posologie adéquate pour éviter une prise de médicament pendant le temps scolaire.

Pour les élèves bénéficiant déjà d'un PAI à NDL, un document vierge a été posté en juin. Il sera à remettre à l'infirmière. Les dossiers des nouveaux élèves sont à demander à :

[infirmierie@ndl75.fr](mailto:infirmierie@ndl75.fr)

**Les rendez-vous chez le médecin et autres spécialistes doivent être pris en dehors du temps scolaire sauf projet personnalisé de scolarisation de l'élève.**

## COMMUNICATION

**La communication via Ecole Directe est à privilégier.**

Dans toute correspondance avec l'école, il est indispensable de mentionner :

- le nom, prénom et classe de l'élève et nom des parents
- le nom du service auquel le courrier est adressé (direction, secrétariat ou comptabilité)

Toutes modifications concernant les renseignements administratifs que vous avez communiqués en début d'année doivent être impérativement signalées à la direction, à l'enseignant(e) et à la comptabilité, ceci pour éviter de graves ennuis en cas d'accident.

Chaque élève possède un carnet de correspondance. Il doit être vérifié et signé régulièrement. Pour rencontrer l'enseignant de votre enfant, prenez RDV par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou sur Ecole Directe

## COOPÉRATIVE

La coopérative de classe est essentielle dans chaque classe pour mettre en œuvre divers projets pédagogiques. Vos dons nous sont très précieux.

**Nous vous demandons une participation de 26 € en espèces pour l'année, en un ou deux versements de 13€00, l'un en début d'année (le jour de la rentrée), l'autre en février.**

La coopérative est utilisée principalement pour :

- la réalisation de travaux manuels, la participation aux sorties, aux spectacles, à l'animation par des intervenants extérieurs...
- des goûters de classe ...

## **ASSURANCE**

L'école souscrit obligatoirement une assurance individuelle accident pour chacun des élèves

## **BUREAUX ADMINISTRATIFS**

Le secrétariat est ouvert aux parents de 9h30 à 11h et de 16h00 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La comptabilité est ouverte de 8h30 à 12h00 les lundis, mardis, jeudis et de 9h à 11h30 le mercredi.

Vente des tickets de ½ pension et d'étude (garderie) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 8h45 et de 16h à 17h.

Le Chef d'établissement reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

---

Année scolaire 2026/2027 :

**Ce règlement est un document référent rappelant à tous que la vie en collectivité nécessite l'adhésion à des règles simples de bon sens.**

**La signature de ce règlement intérieur engage responsables légaux et élèves dans toutes les composantes de la vie scolaire y compris les voyages et sorties scolaires.**

**Nom et prénom de l'élève :**

**Classe :**

Nous avons pris connaissance de ce règlement et nous nous engageons à le respecter.

Date :

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux